Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE BOUCHEMAINE

FICHE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

GYM PILATES reprise des cours le mardi 10 et le jeudi 12 sept.	120 €

Où ?	Salle de danse - Complexe sportif du Petit Vivier
Quand ?	mardi 11h15 -12h15 12h30 – 13h30 *(entourer votre choix)* j
	jeudi 12h30 – 13h30
Professeur	Marion Hérault
Responsable	Martine Fillon 06 41 75 04 47

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.
J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28 € (ou de 36 € si je n'habite pas Bouchemaine)
Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....
Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquez :
laquelle ..... ; n° de la carte 2024
.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M ou Mme			

Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
N° téléphone portable (indispensable pour l'envoi des SMS).....
N° téléphone fixe (si vous n'avez pas de portable) .....
Adresse e-mail (écrire très lisiblement, en insistant sur les tirets et les points)
.....

Chèque à l'ordre de « Familles Rurales Bouchemaine »		Montant
1 chèque de	2 chèques de :	3 chèques de :

Droit à l'image
J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site ou la plaquette annuelle ou le journal municipal 049. En aucun cas, ces images ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non Date Signature

PERMANENCES D'INSCRIPTION

- *Le mercredi 18 septembre de 18h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*
- *le vendredi 20 septembre de 18 h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*

N B / Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir aux permanences, elles pourront donner leur dossier rempli et complet, au responsable de l'activité avant la fin du mois de septembre. Vous trouverez la fiche d'adhésion et les fiches d'inscription aux activités sur le site Internet « Familles Rurales Bouchemaine ».

Le dossier devra comporter :

- **le bulletin d'adhésion** avec un chèque de 28 € agrafé en bas, à gauche (ou de 36 € pour les familles hors commune)
- **la fiche d'inscription** à l'activité avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche

Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé
Les chèques seront déposés en banque la 2ème quinzaine d'octobre. Pour les paiements échelonnés (3 chèques maximum), indiquez le mois de prélèvement au dos de chaque chèque.